

N° 754
12 SEPTEMBRE
2015

L'UNIVERSITE SYNDICALISTE

snes
fsu
Syndicat National
des Enseignements
de Second degré



ÉDITO

GRÈVE LE 17 SEPTEMBRE : GAGNER, C'EST POSSIBLE

La réforme du collège imposée brutalement par le gouvernement en mai ne doit pas être mise en œuvre à la rentrée 2016. Les personnels l'ont majoritairement dit dans l'action en mai et juin 2015, rejoints par d'autres voix au fur et à mesure qu'elles découvrent la réalité d'un projet présenté comme démocratique et au service de l'égalité.

Il est encore temps de stopper la machine administrative qui tente d'imposer des changements refusés par ceux qui devront les mettre en œuvre, refus qui s'appuie sur la réalité des établissements scolaires, la connaissance des élèves et de leurs difficultés, et non sur un quelconque corporatisme ou une incompréhension.

Quand des enseignants expliquent que les dispositifs promus par la réforme seront inopérants, voire contre-productifs, ce n'est pas par peur du changement ou par conservatisme, mais parce qu'ils savent la vacuité des fondements pédagogiques annoncés. La réforme des voies générale et technologique du lycée, construite sur la même base, en est l'illustration. Sans doute est-ce pour cela que le ministère en renvoie sans cesse à plus tard le bilan.

Nos métiers sont des métiers de conception. Ils s'appuient sur une maîtrise des savoirs, méthodes et pratiques propres à la discipline enseignée. C'est cette maîtrise qui permet de penser les approches didactiques, d'imaginer les situations pédagogiques, de varier les pratiques. Exprimer cette conception de son métier est une légitime exigence de respect de sa professionnalité. Les enseignants ne refusent pas d'être « autonomes », mais n'acceptent pas les tentatives de formatage inventées par les structures bureaucratiques, ils ne condamnent pas la possibilité de prendre en compte la réalité de leur établissement, mais exigent que cette prise en compte ne soit pas décidée par des hiérarchies intermédiaires stérilisantes et surtout qu'elle ne soit pas facteur d'inégalités nouvelles parce que le cadre national aurait implosé.



Changer le collège est une nécessité très largement partagée par les composantes de la communauté scolaire, en partant d'une vision honnête des difficultés qu'il rencontre, de ses faiblesses et de ses forces, en poursuivant le débat qui, depuis 2012, avait réussi à dépasser les clivages idéologiques. Exiger le retrait de la réforme c'est vouloir redonner une chance à des évolutions positives pour les élèves, pour le système, pour nos métiers. Il suffit d'un acte administratif banal : abroger un décret et un arrêté, sans changer la loi.

On peut, on doit obtenir que la ministre et le gouvernement comprennent ce message. Il est l'expression d'un attachement profond aux missions démocratiques et émancipatrices du système éducatif et de notre fierté de les assumer. Le condamner, le mépriser ou le minimiser au

nom d'un supposé aveuglement est un déni de démocratie ou le signe d'une volonté politique d'abandon des idéaux de l'École de la République. Dans les deux cas c'est une faute politique et une erreur historique.

Nous devons gagner. C'est possible face à un pouvoir affaibli dans un contexte de mécontentement généralisé. Le SNES-FSU, avec l'intersyndicale, est déterminé.

Réussissons la grève du 17 septembre, préparons la manifestation nationale d'octobre rassemblant les forces progressistes qui veulent une École de la réussite de toutes et tous qui sache allier ambition, égalité et justice, qui ne fasse pas semblant de traiter les difficiles questions qui se posent au collège d'aujourd'hui.

■ **Frédérique Rolet, Roland Hubert,**
cosecrétaires généraux

**MOBILISONS-NOUS DÈS LA RENTRÉE
POUR LE SECOND DEGRÉ,
NOS MÉTIERS, L'AVENIR DE LA JEUNESSE**

POURQUOI FAIRE GRÈVE LE 17 SEPTEMBRE ?

Parce que cette réforme n'aide pas les élèves

■ AP généralisé

Généraliser au collège un accompagnement personnalisé dont le ministère n'ose même pas faire le bilan au lycée ! Les regroupements d'élèves par niveaux ou « besoins » et l'AP n'ont pas fait leur preuve. Laissons les enseignants maîtres de leurs pratiques et diminuons les effectifs par classe.



■ Interdisciplinarité formatée

Le cadre contraint des EPI (thèmes, réalisation pratique, numérique et langues vivantes imposés) : le meilleur moyen

Parce que cette réforme détériore nos conditions de travail



■ Autonomie ? Concurrence !

Répartition de l'AP et des EPI (pris sur les horaires disciplinaires), des horaires de sciences et technologie en Sixième, des contenus de programmes... Mise en concurrence des établissements, des disciplines, des enseignants, augmentation des inégalités.

■ Syndrome de la réunionite

Conseil et conseils... toujours plus de conseils !

mainmencuq et langues vivantes imposés) : le meilleur moyen de transformer une approche pédagogique intéressante en usine à gaz.

■ **Langues vivantes et anciennes**

Réformées sans réflexion préalable sur leur place et leurs conditions d'enseignement au collège. On voit pourtant au lycée les conséquences négatives, pour les élèves, de toute diminution horaire hebdomadaire.



■ **Tout mettre en place en 2016 ?**

Nouveaux programmes de cycle, mise en place en même temps à tous les niveaux du collège : quel intérêt pour les élèves ? Un travail colossal pour les enseignants, assurément !

Ecole-collège, de cycle, pédagogique = multiplication des réunions et des « référents ». Quand le cadre national éclate, c'est au local de tout prendre en charge. Augmentation assurée du temps de travail.



■ **Hiérarchie : Oui chef !**

Multiplication des hiérarchies intermédiaires, désignées par le chef d'établissement, placées sous sa responsabilité... et récompensées par des indemnités en bonne partie à sa discrétion.

■ **Formation ou mise au pas ?**

Une formation continue au service des besoins des personnels ou pour imposer la vision technocratique du ministère ?

Le retrait de la réforme : C'EST POSSIBLE !
D'autres choix
pour le collège et le lycée : C'EST INDISPENSABLE

Pour le retrait de cette réforme et la reprise des discussions sur d'autres bases

REDONNER DU SOUFFLE AU COLLÈGE

passé par la reprise du chantier interrompu par le passage en force de la ministre, et qui doit traiter de nombreuses questions : mixité sociale et scolaire, politique de la carte scolaire et de l'éducation prioritaire, les options et leur carte, les effectifs par classe, les contenus et les pratiques, l'interdisciplinarité, les modalités d'évaluation des acquis des élèves, le traitement des grandes et durables difficultés scolaires (SEGPA, EREA), l'inclusion des élèves en situation de handicap...

Langues vivantes et anciennes

Le SNES-FSU demande depuis plusieurs années la mise en place d'un groupe de travail ministériel sur les langues vivantes étrangères et régionales : modalités d'enseignement, carte, dispositifs. Il faut faire le bilan des bilangues, des sections euro, mais aussi des diminutions horaires en lycée, avant de se lancer dans les annonces. De même, l'enseignement des langues anciennes a du sens, il s'est développé ces dernières années. Prenons le temps de réfléchir à ce qu'il apporte et à son avenir.

Évaluation - DNB

Le ministère se dirigerait vers deux bilans de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture : cycle 3 en fin de Sixième, cycle 4 en fin de Troisième, prenant la forme d'une attestation de niveau de maîtrise pour chacun des huit domaines et sous-domaines pluridisciplinaires du socle. Pour la Troisième, ce bilan substituerait au DNB l'actuel contrôle continu, complété par deux épreuves terminales écrites pluridisciplinaires et une épreuve orale appuyée sur les EPI ou les parcours. Quelles que soient les modalités pratiques retenues au final, la charge de travail liée à l'évaluation ne peut qu'augmenter, sans que ne soit prévu ni rémunération ni temps de concertation, et avec quels profits pour les élèves et leurs familles ?

Interdisciplinarité

L'interdisciplinarité peut être intéressante à certaines conditions :

- » des objets d'étude clairement repérés dans des programmes cohérents ;
- » une mise en place progressive tout au long du collège avec des horaires identifiés nationalement ;
- » du temps de travail en groupe dans toutes les disciplines et des possibilités de co-intervention prévues dans les grilles horaires ;
- » du temps de concertation intégré dans les temps de service.

Rien de tout cela n'est prévu par la réforme, qui fait de l'interdisciplinarité une fin en soi et non une approche pédagogique au service des élèves.

Le travail collectif

C'est une richesse que les hiérarchies malmènent. Les personnels doivent pouvoir élaborer des solutions face aux difficultés rencontrées, s'appuyer sur le collectif sans pilotage hiérarchique et dans le respect de la liberté pédagogique. Cela passe aussi par le respect des qualifications et la reconnaissance dans les services du travail effectué.

Formation

NON aux formations/formatage.
OUI à une formation réflexive qui corresponde aux attentes et permette aux personnels de choisir les meilleures stratégies pour mieux faire réussir les élèves.

Disciplines et programmes

La scolarité dans le second degré doit rester structurée par les disciplines scolaires, et non par des parcours ou de l'interdisciplinarité. Cela suppose des programmes articulés entre eux de façon à construire un ensemble cohérent pour les élèves, une culture commune. Ces programmes doivent donc être nationaux et comporter des repères annuels forts dans toutes les disciplines. La mise en œuvre de nouveaux programmes nécessite des ressources, des outils, de la formation, et doit se faire de façon progressive, année par année, et non quatre années d'un coup comme le prévoit le ministère.

Prenons le temps de la réflexion et du débat
POUR UN AUTRE COLLÈGE 2016